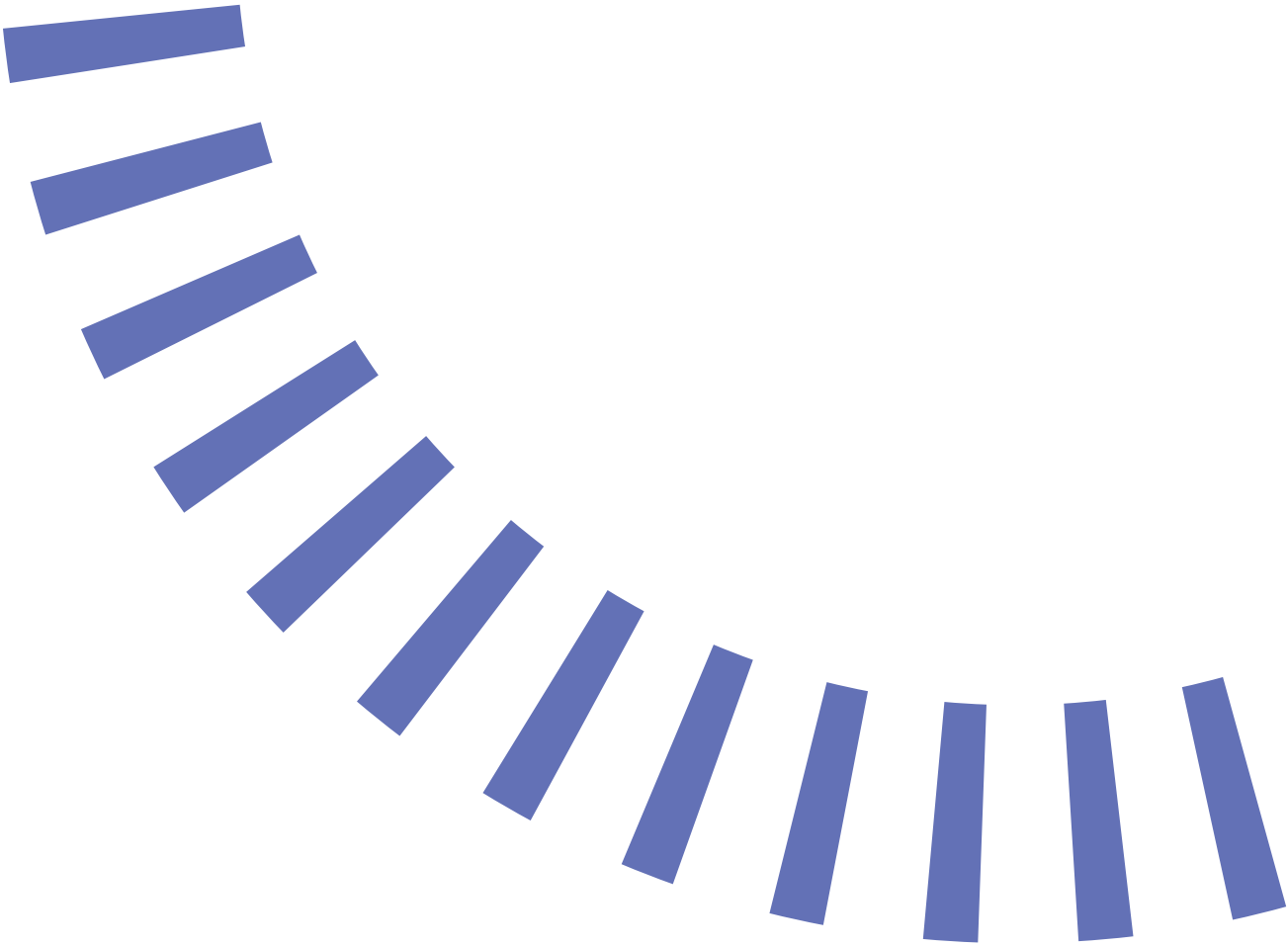




epaa
MICRO-SCOPE 2022

DÉFI ÉCONOMIQUE

Ville productive et innovante



epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

-EPA-SAINT-ÉTIENNE-

ÉDITO

Partenaires historiques du projet urbain stéphanois, l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne et epures présentent la nouvelle édition de l'EPA MICRO SCOPE, un observatoire conjuguant l'analyse comparée avec l'esprit de synthèse. Inspiré du nom donné à l'instrument d'observation optique, l'EPA MICRO SCOPE est un outil précieux qui permet d'obtenir une image agrandie du territoire stéphanois et d'éclairer la lecture des phénomènes locaux en les confrontant à d'autres contextes urbains, qu'ils soient contrastés (Lyon, Marseille, Bordeaux) ou bien analogues (Le Havre, Clermont-Ferrand, Dunkerque).

Après une réflexion sur la dimension sociale du développement urbain, saluée par les pairs et les acteurs du territoire, la nouvelle édition du MICRO SCOPE se concentre cette année sur le volet économique. En pointant le regard sur les enjeux de la ville productive, innovante et attractive, l'observatoire parvient à objectiver le redéveloppement économique de Saint-Etienne amorcé au tournant des années 2000.

A rebours des idées reçues sur la présumée « désindustrialisation » de Saint-Etienne et l'apparente « dévitalisation » commerciale de son centre-ville, l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne et epures développent une analyse rigoureuse qui s'appuie sur l'observation empirique et la critique urbaine.



Yvan Astier
Directeur Général de l'Etablissement Public
d'Aménagement de Saint-Etienne (EPASE)



Benoit Gay
Directeur Général d'epures,
l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

SOMMAIRE

UN CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE À CONSIDÉRER	5
UN DÉFICIT D'ACTIFS OCCUPÉS MIS EN RELIEF PAR UN CHÔMAGE PERSISTANT	5
UN FAIBLE NIVEAU DE REVENU DISPONIBLE CORRÉLÉ À UNE PART MODESTE DES REVENUS D'ACTIVITÉ	6
L'ESSOR DES DÉPARTS À LA RETRAITE À ANTICIPER	7
UNE PRÉSENCE IMPORTANTE DES 18-24 ANS QUI CACHE UNE DIFFICULTÉ À LES MAINTENIR SUR LE TERRITOIRE	8
 VILLE PRODUCTIVE	 9
UNE DÉSINDUSTRIALISATION À NUANCER	9
SAINT-ETIENNE, AU CŒUR D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CENTRIFUGE	12
 VILLE INNOVANTE	 19
UN TERRITOIRE INNOVANT SUR LE PLAN SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE	20
UNE APPLICATION : LA MÉCANIQUE	23
LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES, DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA CRÉATION	24

UN CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE À CONSIDÉRER

Dans une perspective comparative les villes choisies dans ce pilier économique de l'Épascope sont des métropoles contrastées (Lyon, Marseille, Bordeaux), des villes géographiquement proches (Clermont-Ferrand, Grenoble) ou de profil social, démographique ou économique analogue (Le Havre, Toulon, Dunkerque).

UN DÉFICIT D'ACTIFS OCCUPÉS MIS EN RELIEF PAR UN CHÔMAGE PERSISTANT

Avec 173 100 habitants en 2018, la ville de Saint-Etienne se retrouve dans des proportions proches de celles du Havre, de Grenoble ou de Clermont-Ferrand. En revanche, quand on s'attarde sur le nombre d'actifs, la part est beaucoup plus modeste puisque seuls 67 % des habitants exercent un emploi ou recherchent une activité alors qu'ils sont entre 65 % et 73 % dans les autres villes. **Ce constat s'explique notamment par la grande proportion de retraités sur le territoire.** A Saint-Etienne, comme au Havre d'ailleurs, les personnes de plus de 60 ans représentent plus du quart de la population.

L'écart s'accroît encore avec le taux d'actifs occupés. Seuls 53 % des habitants de la ville de Saint-Etienne ont un emploi. Il s'agit de la plus faible part, à l'opposé des 60 % pour Bordeaux et Lyon. **Saint-Etienne se caractérise donc par un poids plus élevé des personnes en recherche d'emploi**, le chômage ayant tendance à impacter la ville à chaque crise économique qui survient. Parmi les explications : l'ancrage de l'industrie, une présence importante d'ouvriers, une partie de la population en difficulté d'insertion...

PART DES ACTIFS OCCUPÉS DANS LA POPULATION EN 2018



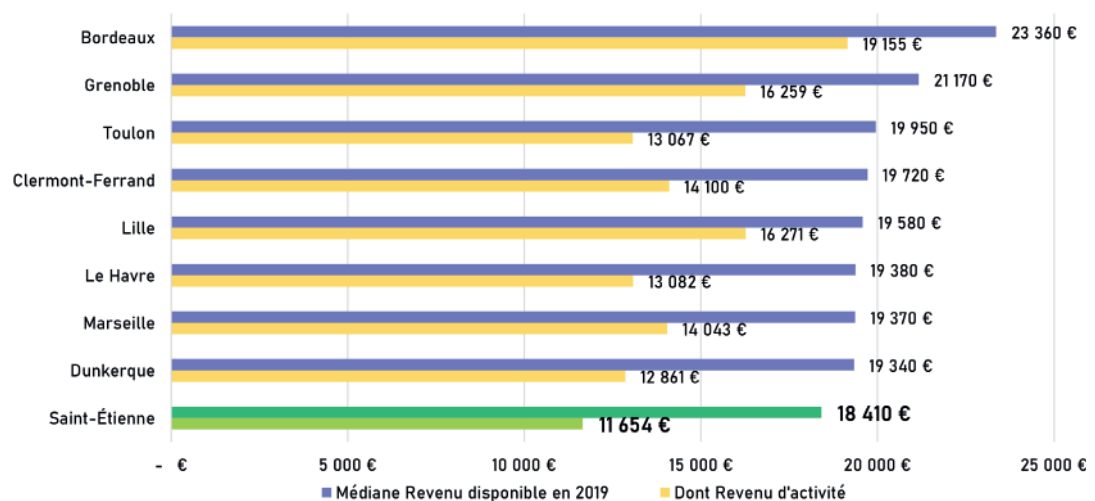
Source : Insee - Recensement 2018 ; Traitement : Observatoire de l'économie d'épures

UN FAIBLE NIVEAU DE REVENU DISPONIBLE CORRÉLÉ À UNE PART MODESTE DES REVENUS D'ACTIVITÉ

Avec un revenu disponible médian de 18 410€, la ville de Saint-Etienne présente le revenu le plus faible des villes de comparaison. Cette fragilité économique s'explique par la part restreinte des revenus liés à une activité (63 %) au regard des autres grandes villes françaises (68 % pour le Havre contre 83% pour Lyon).

Ce faible niveau de revenu d'activité est à mettre en relation avec la part modeste d'actifs ainsi qu'avec le type d'activité exercé. En effet, les CSP d'ouvriers et d'employés sont sur-représentées à Saint-Etienne contrairement aux cadres qui y sont déficitaires ; un constat qui s'explique par la typologie des activités (industrie) mais aussi par la proximité avec la métropole de Lyon qui a tendance à capter une partie des emplois le plus qualifiés.

REVENU DISPONIBLE ET REVENU D'ACTIVITÉ EN 2019



Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal ; Traitement : Observatoire de l'économie d'épures

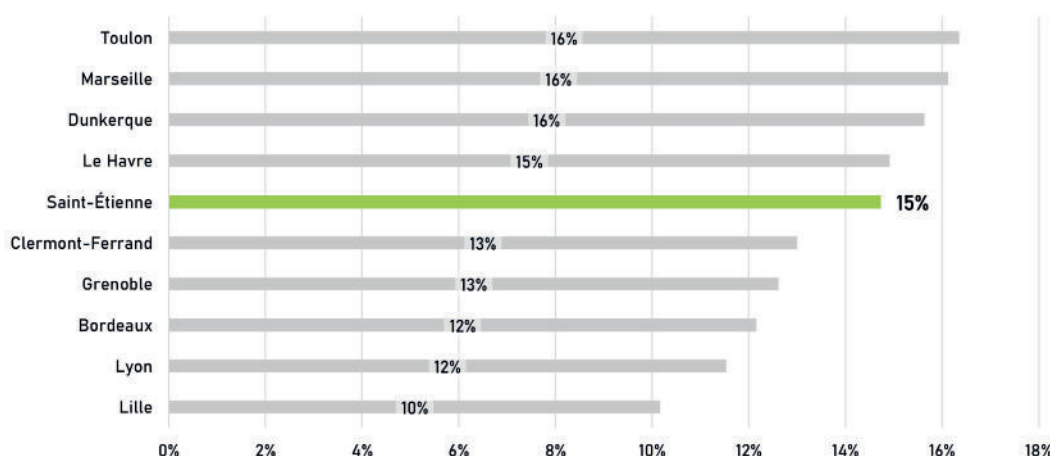
L'ESSOR DES DÉPARTS À LA RETRAITE À ANTICIPER

Parmi les actifs occupés de la ville de Saint-Étienne, 15 % ont entre 55 et 64 ans. **Saint-Étienne se situe ainsi parmi les villes qui comprennent le plus de seniors parmi leur population active**, le maximum s'élevant à 16 % pour Marseille et Dunkerque. Elle se démarque assez nettement de Lille, Lyon et Bordeaux où la part est inférieure à 12%.

La question de la vague de départs à la retraite à venir est très prégnante sur le territoire stéphanois et doit être analysée au regard de la forte présence de l'industrie et de la difficulté à transmettre certains savoirs-faires. « A 10 ans, 20 % des effectifs de la métallurgie-mécanique vont partir à la retraite. 9 départs à la retraite sur 10 sont compensés par un recrutement », souligne David Frachisse, responsable de l'observatoire de l'emploi et des mutations à Emplois Loire Observatoire (ELO)¹. Au sein des entreprises, la transmission des compétences se pose avec acuité car, comme le signale Daniel Roché, délégué général UIMM Loire, « les anciens ont 42 à 43 ans de présence dans l'entreprise : ils ont vécu toute l'automatisation, la robotisation, la commande numérique et ils ont une grande expérience sur tous ces procédés et process. »

Cette problématique prend d'autant plus de sens que nous sommes dans un contexte où les besoins de recrutements des entreprises sont plus importants que les demandes d'emplois, certains métiers ayant du mal à attirer des jeunes qualifiés.

PART DES ACTIFS OCCUPÉS DE 55 À 64 ANS EN 2018



Source : Insee - Recensement 2018 ; Traitement : Observatoire de l'économie d'épures

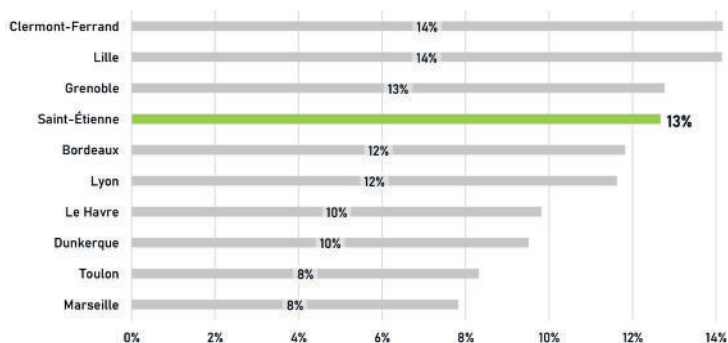
1- La population active de la Loire. Caractéristiques & Mutations. Epures. Septembre 2021

UNE PRÉSENCE IMPORTANTE DES 18-24 ANS QUI CACHE UNE DIFFICULTÉ À LES MAINTENIR SUR LE TERRITOIRE

La part des jeunes diplômés en emploi à Saint-Etienne (18-24 ans) est importante comparativement aux autres villes de comparaison puisqu'elle s'élève à 13 %, se classant à un niveau proche de Grenoble, Amiens, Lille et Clermont-Ferrand. Cette situation peut s'expliquer par une offre de formation conséquente sur le territoire, qu'il s'agisse du niveau de type BAC+2, de formation universitaire ou de grandes écoles (nombreux lycées proposant des BTS, université Jean Monnet, ENSMSE, ENISE, ENSADSE, Télécom ...).

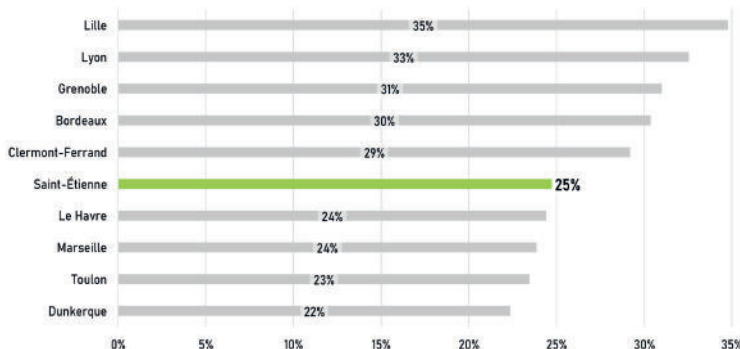
En revanche, le constat diffère nettement quand on s'intéresse à la part des actifs occupés âgés de 25-34 ans à Saint-Etienne (25 %). Celle-ci se retrouve nettement en-deçà de villes comme

PART DES ACTIFS OCCUPÉS DE 15 À 24 ANS EN 2018



Source : Insee - Recensement 2018 ; Traitement : Observatoire de l'économie d'épures

PART DES ACTIFS OCCUPÉS DE 25 À 34 ANS EN 2018



Source : Insee - Recensement 2018 ; Traitement : Observatoire de l'économie d'épures

Clermont-Ferrand, Bordeaux, Grenoble, Lyon et Lille (entre 29 % et 35 %). **Se pose ainsi la question de l'attractivité de la ville pour cette tranche de population.** On peut se demander si une partie des jeunes, après avoir terminé leurs études et fondé leur famille, ne font pas le choix de quitter Saint-Etienne pour travailler ailleurs (dans des territoires où le marché du travail est plus attractif).

VILLE PRODUCTIVE



Les mutations profondes du capitalisme qui ont lieu dans les décennies 1970 et 1980 ont mis un terme à vingt ans d'expansion économique et de résorption des inégalités sociales permises par l'interventionnisme de l'Etat-Providence. Ainsi, le déploiement des stratégies d'entreprise à l'échelle mondiale, fragmentant les processus de production, a conduit à la déstructuration des économies industrialisées et à une tertiarisation galopante. Ces phénomènes de transformation socio-économique ont pour effet de repositionner les villes comme principal espace de régulation politique et de fixation du capital¹.

Dans ce contexte, les gouvernements urbains ont adopté un référentiel entrepreneurial² des logiques d'attractivité et de compétitivité de sorte à attirer dans les villes et les métropoles les entreprises tertiaires suivies par les familles de cadres qui fournissent la main d'œuvre et consomment les services.

Dans la recomposition partielle des hiérarchies urbaines se dessine une carte des « best cities » principalement incarnées par les métropoles. Elles ont les ressources nécessaires pour porter de nouvelles initiatives notamment dans le domaine du développement économique. De leur côté, les villes industrielles – déjà fragilisées par les crises économiques en cascade – ont particulièrement subi les effets de déclassement de ce tropisme métropolitain. Mais si les emplois « à haute valeur ajoutée » continuent de focaliser l'attention des acteurs de la compétition territoriale, il apparaît que la tertiarisation n'a remplacé ni en quantité ni en qualité les emplois industriels.



UNE DÉSINDUSTRIALISATION À NUANCER

Une baisse de l'emploi liée à la détérioration des emplois productifs

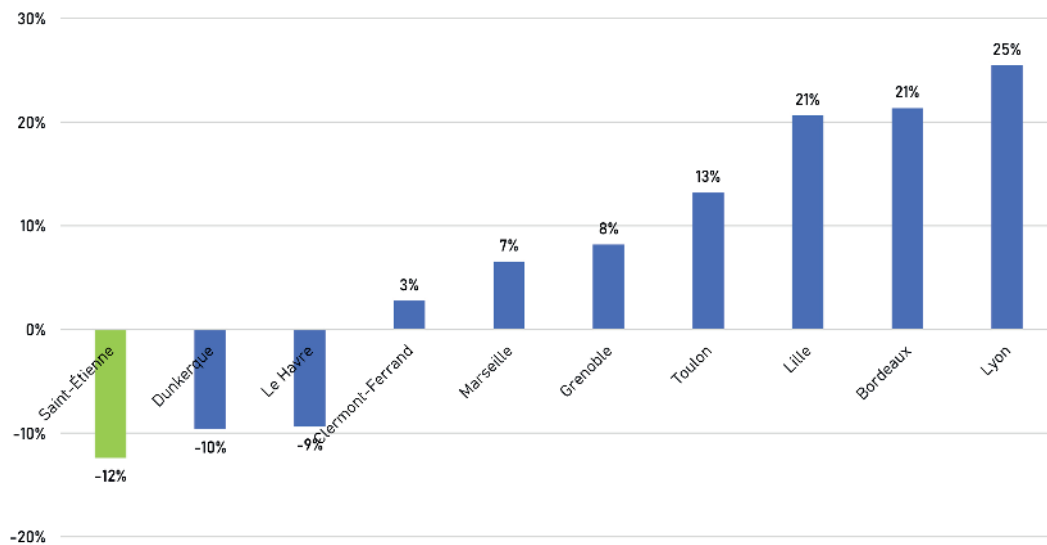
La ville de Saint-Etienne, qui totalise 81 100 emplois en 2018, a été lourdement impactée entre 1982 et 2018, perdant 11 500 emplois (- 12 %). Cette baisse est particulièrement significative puisque seules deux des autres villes parmi celles qui sont analysées enregistrent des pertes d'emplois sur cette période (Dunkerque : - 10 %, le Havre : - 9 %). Toutes les autres sont en croissance, certaines ayant fait preuve d'un réel dynamisme (hausse supérieure à 15 % (Amiens, Lille, Bordeaux et Lyon).

Cette importante diminution est principalement attribuée à des pertes d'emplois productifs. Saint-Etienne totalisait 30 % d'emplois productifs en 1982 contre 14 % en 2018, soit une baisse de 60 %. A titre comparatif, les autres villes ont constaté une baisse comprise entre 24 % à Bordeaux et 54 % à Clermont-Ferrand. **De manière générale, les territoires qui ont connu le plus de difficultés sont ceux qui disposaient d'une base industrielle excédentaire :** Dunkerque est passé de 29 % à 17 % d'emplois productifs entre 1982 et 2018, Clermont-Ferrand de 29 % à 13 %.

1- David Harvey, *The Limits to Capital*, The University of Chicago Press, 1982.

2- David Harvey, "From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism", *Geografiska Annaler*, 1989.

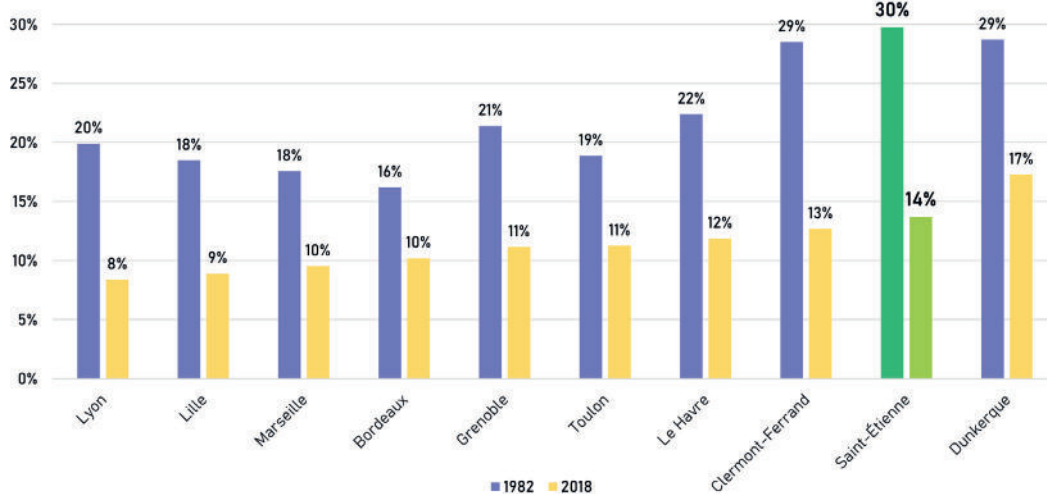
EVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE 1982 ET 2018



Source : Insee - Recensement 2018 ; Traitement : Observatoire de l'économie d'épures

Il convient toutefois d'insister sur le fait que Saint-Etienne, malgré la baisse d'emplois productifs, reste une ville dans laquelle l'industrie occupe encore une place très importante. Sa part d'emplois productifs s'élevait à 14 % en 2018, occupant ainsi la seconde position après Dunkerque (17 %). L'industrie reste ainsi très présente sur le territoire avec notamment un tissu de PMI et de sous-traitants largement déployé.

PART DE L'EMPLOI PRODUCTIF ET ÉVOLUTION ENTRE 1982 ET 2018



Source : Insee - Recensement 2018 ; Traitement : Observatoire de l'économie d'épures

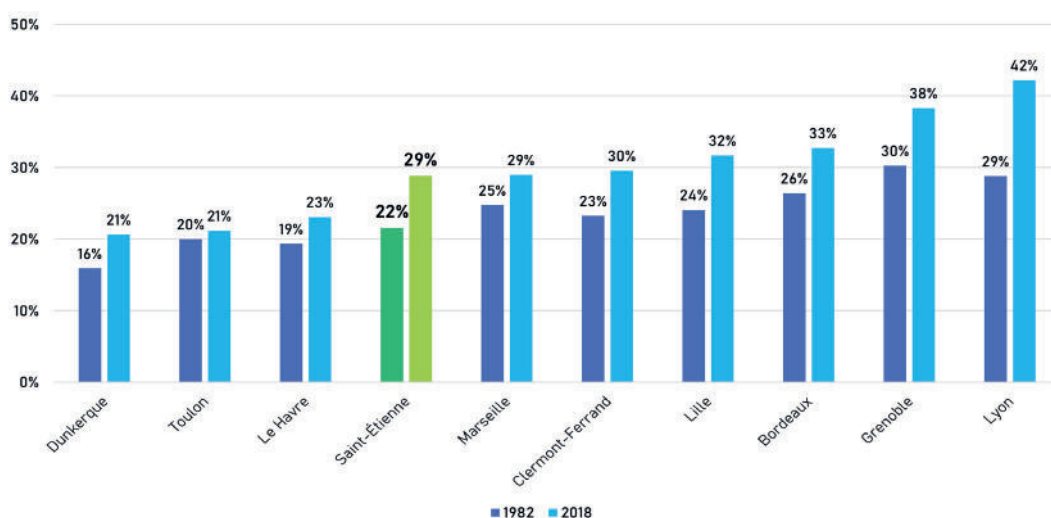
Une baisse de l'emploi accentuée par le poids relatif des emplois métropolitains

En parallèle, entre 1982 et 2018, toutes les villes ont connu une croissance des emplois métropolitains mais dans des proportions différentes. Alors que ces emplois ont seulement augmenté de 8 % au Havre, ils ont cru de 17 % à Saint-Etienne et Dunkerque, de +25 % à Marseille et davantage dans les autres villes (+ 84 % à Lyon).

Ces emplois à haute valeur ajoutée (gestion d'entreprises, prestation intellectuelle, recherche et développement, culture-loisirs), définis ainsi par l'INSEE du fait de leur forte implantation dans les métropoles dynamiques, sont stratégiques pour les territoires car ils participent à leur attractivité. Ils soutiennent l'industrie en la rendant plus innovante dans un marché concurrentiel et mondialisé. Réciproquement, ils sont d'autant plus présents que la sphère industrielle est prégnante, d'où la nécessité du maintien de l'industrie. On peut faire référence à l'article de Louis Gaudreau³, sociologue, où il évoque David Harvey, géographe-économiste, selon lequel « pour que le capital continue de s'accroître (ce qui est la condition de toute économie capitaliste), il ne lui suffit pas d'être mobile et de pouvoir circuler librement. Il doit arrêter sa course, ne serait-ce que temporairement, pour se fixer dans une activité particulière. » Or, d'après lui, la compétition des villes s'effectue principalement à partir des critères⁴ suivants : l'importance des complexes d'innovation et de développement scientifique ; le niveau de gentrification de ses anciens secteurs industriels ; son positionnement en tant que centre de commerce international ; son rayonnement en tant que centre culturel de divertissement de masse.

Or, Saint-Etienne, du fait de sa proximité d'avec Lyon qui « capte » ce type d'emplois, présente un déficit par rapport à Lyon et à Grenoble ; sa part d'emplois métropolitains s'élevant à 29 % de l'emploi total en 2018, contre 40 % dans les deux autres métropoles. De plus, même si ces emplois progressent à Saint-Etienne, on ne peut pas parler de « rattrapage » car la dynamique est encore plus forte à Lyon.

PART DE L'EMPLOI MÉTROPOLITAIN ET ÉVOLUTION ENTRE 1982 ET 2018



Source : Insee - Recensement 2018 ; Traitement : Observatoire de l'économie d'épures

3- Gaudreau, L. (2013). L'action locale à l'ère de la « glocalisation » : les limites du développement territorial intégré. Nouvelles pratiques sociales, 26(1), 165-181

4- Harvey, D. (1989). « From Managerialism to Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », Geografiska Annaler,

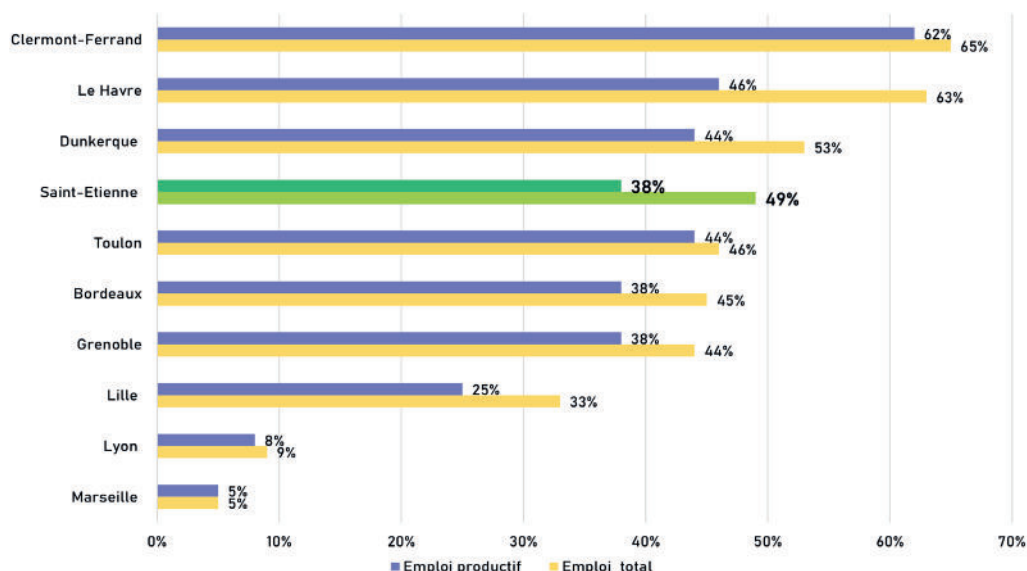
D'après Max Rousseau⁵, géographe et politiste, le déclin des villes petites et moyennes et de certains territoires industriels s'explique par des choix politiques et économiques. Une priorité a été donnée aux métropoles qui ont largement bénéficié de financements publics laissant derrière elles les autres territoires. Autre difficulté soulevée, c'est de la façon de faire la politique au niveau local : « Il n'est pas trop difficile de s'accorder sur un projet de territoire partagé dans les agglomérations en croissance, il en va autrement dans les bassins de vie en souffrance ». Vincent Béal, sociologue et politiste, estime que beaucoup d'élus ont tendance à éluder les sujets difficiles à aborder au niveau intercommunal, une tendance encore plus présente dans les territoires caractérisés par de fortes disparités socio-économiques d'un côté, et par une concurrence entre ville-centre et communes résidentielles du péri-urbain de l'autre côté.

SAINT-ETIENNE, AU CŒUR D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CENTRIFUGE

Un redéploiement de l'emploi productif dans les espaces périphériques

En 2018, 38 % de l'emploi productif de la métropole de Saint-Etienne était concentré dans la ville de Saint-Etienne contre 49 % de l'emploi total.

PART DE L'EMPLOI TOTAL ET DE L'EMPLOI PRODUCTIF DE L'EPCI SITUÉ DANS LA VILLE-CENTRE EN 2018



Source : Insee - Recensement 2018 ; Traitement : Observatoire de l'économie d'épures

5- Déclin urbain. La France dans une perspective internationale. Vincent Béal. Nicolas Cauchi-Suval. Max Rousseau. 10 juin 2021

Deux catégories de villes se distinguent. D'une part, celles dont l'emploi productif suit la structure économique d'ensemble. C'est le cas de Lyon et Marseille qui concentrent moins de 10 % de leur emploi dans la ville-centre, probablement expliquée par la prédominance des emplois métropolitains et le peu d'emplois productifs ; et de Clermont-Ferrand avec plus de 60 % d'emplois dans la ville-centre, largement expliqués par la présence de Michelin sur place. **D'autre part, toutes les autres villes avec un emploi productif qui se localise davantage dans les territoires périphériques comparativement à l'ensemble de l'emploi.** C'est le cas de Saint-Etienne pour qui l'écart est particulièrement important.

On observe ici la situation atypique de Saint-Etienne qui concentre une part d'emplois productifs importante, bien que ces emplois, au fil des années, ont eu tendance à se redéployer dans les territoires périphériques. Selon Laurent Davezies⁶, économiste, « Le mot de passe pour la croissance et l'efficacité productive est la concentration ; l'inégalité de répartition des activités c'est la méthode pour obtenir de la croissance, mais cela permet de faire bénéficier les territoires alentour, les métropoles offrent du travail à des gens qui habitent autour d'elles, elles ont une vocation régionale, il y a un ruissellement autour, à 150 kilomètres. La métropole concentre la richesse mais diffuse ses revenus. » **En ce sens, la ville de Saint-Etienne, qui a concentré les richesses et créé de la valeur au cours de la révolution industrielle, se retrouve depuis les années 1970 dans une situation où elle tisse sa toile au sein des territoires voisins diffusant ainsi une partie de ses richesses.**

Même constat à l'échelle métropolitaine, entre 2005 et 2015, Saint-Etienne Métropole comptait en moyenne annuelle 134 nouveaux établissements sur son territoire et 181 sortants (hors transferts intra-communaux). L'effet des transferts d'établissements sur l'emploi reste, quant à lui, faiblement positif malgré le desserrement des activités économiques vers les espaces périphériques, les établissements ayant quitté le territoire étant de plus petite taille que ceux qui y sont entrés. Parmi les évolutions territoriales, on identifie **une intensification des transferts entre Saint-Etienne Métropole et Loire-Foréz agglomération** (dans les deux sens mais encore plus dans le sens Saint-Etienne Métropole vers Loire forez agglomération) ainsi qu'entre **Saint-Etienne Métropole et Forez-Est.**

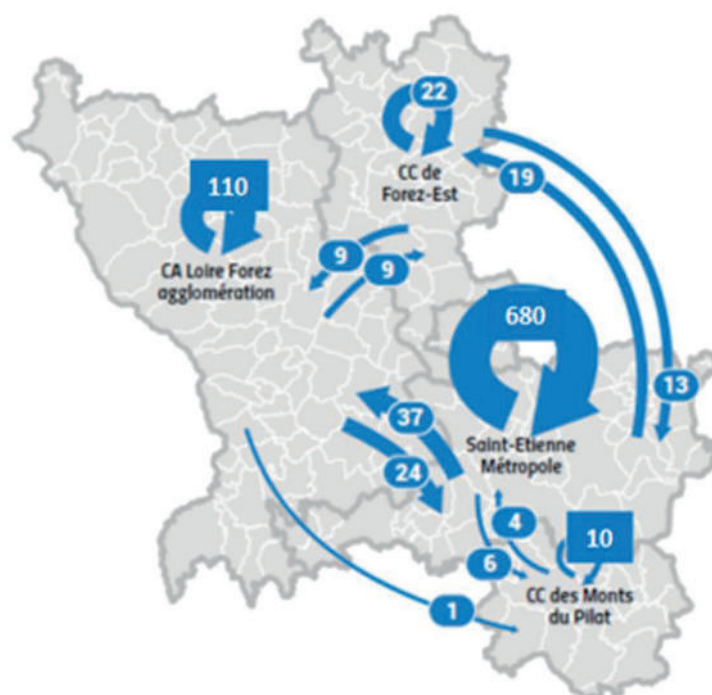
L'attrait des territoires périphériques pour les activités industrielles de la ville de Saint-Etienne⁷ et plus généralement de la métropole stéphanoise s'expliquent par les caractéristiques mêmes de ces activités qui nécessitent davantage de fonciers économiques et qui privilégient aussi la proximité des grands axes routiers/autoroutiers. Si les fonctions métropolitaines restent massivement dans la ville-centre, leur part a tendance à fortement diminuer au profit des espaces périphériques depuis 1982, probablement incitées à se rapprocher des activités industrielles. **Le maintien de l'industrie peut aussi participer, pour un territoire, à l'attrait de services aux entreprises.**

Ce regain industriel dans les périphéries de métropoles, comme à Lyon ou Saint-Étienne a été souligné par Laurent Davezies⁸ : « Aujourd'hui, l'industrie demande moins de main-d'œuvre, il faut en revanche du foncier pas cher, de la proximité avec les consommateurs et des infrastructures, ce dont dispose la France ».

6- 8- L'Etat a toujours soutenu ses territoires. Laurent Davezies. Jena Magimel. 2021. Revue Paysans et société

7- Les transferts d'établissements dans le Sud Loire et la proche Haute-Loire. Epures. Juillet 2017

LES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS INTERNES AU SCOT SUD LOIRE



Sources : Insee (sirene), traitement : Observatoire de l'économie d'épures

Saint-Etienne, un territoire qui dispose d'atouts nécessaires à son développement

S'il convient de suivre la dynamique des transferts d'établissements qui entrent et sortent du territoire de Saint-Etienne Métropole, il est tout aussi important d'observer le phénomène à une échelle plus fine. **Par exemple les transferts d'établissements intra-communaux représentent 37 % des transferts internes**

à Saint-Etienne Métropole. Entre 2005 et 2015, si les transferts sont de plus en plus nombreux entre Saint-Etienne Métropole d'un côté, entre Loire-Forez agglomération et Forez-Est de l'autre, **les transferts d'établissements entre des communes de la métropole de Saint-Etienne sont également en croissance.**

La grande majorité des entreprises qui déménagent le font dans un rayon inférieur à 20 kilomètres⁹. Elles essaient de rester le plus souvent dans leur commune ou dans les communes limitrophes, pour garantir à leurs salariés des conditions équivalentes, en termes de déplacements domicile-travail. La proximité du domicile du dirigeant et du bassin de clientèle joue aussi dans les choix.



Sources : Insee (sirene), traitement : Observatoire de l'économie d'épures

⁹ - Les transferts d'établissements au sein de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne, inter-Scot, Agences d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne, mars 2019. Les transferts d'établissements au sein de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne. Synthèse des réunions territoriales, inter-Scot, Agences d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne, janvier 2020

Dans ses travaux¹⁰, Michel Grossetti, sociologue, explique que la mobilité reste très limitée. **La plupart des personnes exerçant une activité créative (artisans experts, artistes, financiers ...) résident dans la région dans laquelle ils sont nés ou dans celle où ils ont fait leurs études.** Ceux qui ne sont pas dans ce cas ont fait un choix de « réseaux » (pour se rapprocher de personnes qu'ils connaissaient). Selon lui, « Pour les villes, il semblerait donc préférable de miser sur la formation de celles et ceux qui y vivent déjà, et sur l'élévation du niveau général des services urbains accessibles à tous, que d'espérer attirer des talents ou des richesses qu'elles seraient incapables de créer. » Cette préconisation semble importante pour la ville de Saint-Etienne. **Proposer aux étudiants et aux jeunes actifs des formations et des services susceptibles de favoriser leur ancrage sur le territoire peut, en plus de maintenir la population, contribuer à consolider le tissu productif.**

Par ailleurs, le cabinet Utopies¹¹ a établi pour 2018 un FabCity index qui permet d'évaluer et de comparer la capacité des villes à s'inscrire dans la chaîne de valeur des différents produits consommés par leurs habitants. Plus une ville est capable d'assurer une large part de ces productions directes (production de biens d'équipement, industrie agro-alimentaire, production de vêtements...) et indirectes (matières premières, ingrédients, produits semi-finis, autres entrants divers, équipements, machines et outils nécessaires à la production, ...), plus le FabCity Index est élevé. **Cette méthodologie permet donc de mesurer le niveau d'auto-suffisance d'un territoire pour chaque secteur économique, autrement dit la capacité d'un territoire à assurer la production nécessaire pour répondre à la demande locale dans un secteur donné.**

Les aires urbaines de Lyon, Saint-Etienne, Lille, Marseille Aix-en-Provence et Bordeaux font parties du top 10 des aires urbaines françaises en matière de degré d'autonomie, Grenoble et Clermont-Ferrand du top 30. En revanche, le Havre et Dunkerque font partis des territoires qui sous-performent.

FAB CITY INDEX FRANCE : TOP 30

Aire urbaine	Classement Fab City Index	Classement population
Lyon	2	2
Saint-Etienne	2	17
Lille	5	5
Marseille-Aix-en-Provence	7	3
Bordeaux	10	6
Grenoble	14	10
Clermont Ferrand	25	19

Sources : Utopies (juin 2018). "Vers des villes plus fabricantes. FabCity Index France"

10- L'attractivité, un mythe de l'action publique territoriale. Michel Grossetti. 2022

11- Utopies. Vers des villes plus fabricantes. FabCity Index France. Juin 2018

S'il apparaît assez logique que les grandes aires urbaines se positionnent en haut du classement (effet taille, densité), **le score de Saint-Etienne apparaît très élevé comparativement à la taille de sa population. Le niveau d'auto-suffisance de Saint-Etienne ressort notamment dans une diversité de production, ce qui est un bon indicateur en termes de réponse à une demande locale.** Ce constat confirme le poids encore important de l'industrie au sein de Saint-Etienne, ses spécificités économiques par rapport à la France ainsi que la capacité du territoire à répondre en partie à la demande locale.

L'aire urbaine de Saint-Etienne est la 3^e de France sur la métallurgie, 6^e dans l'industrie agroalimentaire et le papier-carton-imprimerie, 7^e sur les autres biens manufacturiers, 12^e sur la foresterie-travail du bois, 13^e sur la machine-équipement.

D'après les économistes Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti¹², « on occulte l'importance de ce qui relie les territoires : les liens entre une maison mère localisée dans une zone et l'un de ses établissements localisés dans une autre, entre un donneur d'ordres et son sous-traitant, entre un laboratoire scientifique et son partenaire industriel... et tout ce que cela implique en termes de circulation des ressources (personnes, biens, informations). » En effet, ces liens d'interdépendance ne sont pas sans impact sur la production et la circulation des ressources (personnes, biens, informations). Cette thèse d'Olivier Bouba-Olga et de Michel Grossetti vise à déconstruire le mythe de la compétitivité des territoires au profit d'une meilleure identification des complémentarités productives territoriales et d'une réflexion sur la manière de les développer. Dans le prolongement, on peut citer les géographes Daniel Béhar, Martin Vanier et Philippe Estèbe¹³ qui mettent en avant la notion d'« inter-territorialité » : « C'est la recherche de l'efficacité de l'action publique territoriale par la coordination, l'articulation, l'assemblage des territoires, tels qu'ils sont » et non tel qu'ils devraient être.

12- La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?

13- Daniel Béhar, Philippe Estèbe & Martin Vanier, « Réforme territoriale : avis de décès de l'interterritorialité ? », Métropolitiques, 13 juin 2014

LA TOILE INDUSTRIELLE

La Toile est un outil d'aide à la décision créé à Dunkerque en 2009 par l'Agence d'urbanisme de la région Flandre-Dunkerque. La toile consiste en la représentation de différents flux inter-entreprises d'un territoire (clients, fournisseurs, sous-traitants) ainsi que l'ampleur de leur ancrage local. Cette démarche permet notamment aux collectivités de mieux comprendre la structuration des filières (identification des chaînons manquants), de faciliter la prospection, d'identifier les effets d'entraînement d'une fermeture d'entreprise sur les autres entreprises. Elle aide aussi les entreprises à trouver de nouveaux partenaires au niveau local.

C'est en 2019 qu'epures s'est saisie de cette question pour l'appliquer au territoire de Saint-Etienne Métropole sur les établissements industriels de plus de 50 salariés pour commencer. La démarche s'est concrétisée à partir de 2021 avec une demande d'élaboration de trois Toiles : Automobile, Biens d'équipements industriels, Industrie de la Santé.

Les premières Toiles de la filière Manufacturing à Saint-Etienne Métropole mettent d'ores-et-déjà en évidence un contraste entre, d'une part, des marchés internationalisés avec des fournisseurs et des clients principalement localisés sur le marché national voir international (Allemagne, Italie, Etats-Unis...) et, d'autre part, un ancrage territorial très fort quand il s'agit des sous-traitants. En effet, les industriels insistent beaucoup sur l'importance des relations de confiance et de la réactivité des sous-traitants avec parfois une application à rendre pour le lendemain, des impératifs qui sont clairement facilités par la proximité géographique. Ainsi la plupart des sous-traitants sont localisés dans la métropole de Saint-Etienne. Quand ce n'est pas le cas, ils dépassent très rarement la proche Haute-Loire. Consolider ce tissu semble constituer un enjeu majeur pour ce territoire.

Conclusion de la partie

Plus qu'à un phénomène de désindustrialisation c'est à un redéploiement des activités industrielles que Saint-Etienne a été confronté ces 30 dernières années : un redéploiement qui s'est par ailleurs effectué dans un périmètre géographique restreint, la mobilité des entreprises étant très réduite.

Malgré le positionnement particulier de Saint-Etienne du fait de sa proximité à Lyon et de sa difficulté à capter les emplois métropolitains, Saint-Etienne rayonne à l'échelle du Sud Loire, territoire où elle constitue un acteur majeur d'un système fait d'interdépendances. Le maillage productif stéphanois reste très fort, preuve en est la capacité du territoire à ressortir dans le classement Fabcity quand il s'agit d'évaluer son aptitude à l'autosuffisance productive. C'est un redéploiement des emplois productifs qui s'effectue dans un cadre de métropolisation et non pas une désindustrialisation. La ville de Saint-Etienne tisse sa toile productive.

A la différence d'autres métropoles dont le modèle économique permet une politique basée sur l'attractivité économique, il semblerait que ces éléments plaident davantage en faveur d'une consolidation des atouts sur le territoire stéphanois : maintien de la base industrielle, soutien du réseau de sous-traitants, accompagnement de la création d'entreprise et de leur parcours sur le territoire (pépinière, incubateur ...), mise en relation des compétences industrielles avec la sphère scientifique et les écoles pour favoriser l'innovation et encourager l'adéquation entre offre de formation et besoin des entreprises ... En effet, soutenir l'économie locale et faire en sorte que les besoins des entreprises soient davantage cernés par les écoles pourrait probablement contribuer à une meilleure insertion locale des jeunes diplômés et à leur maintien sur le territoire. Enfin, des entreprises en bonne santé constituent un facteur d'attractivité pour le territoire. C'est ainsi qu'en renforçant les atouts internes à Saint-Etienne, les politiques pourraient avoir des répercussions sur l'attractivité de talents extérieurs.

On retrouve ici les principes de la mythologie CAME¹³ développée par Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti en 2018 selon laquelle seules quelques métropoles auraient la capacité d'attirer les talents et les leaders de demain, métropoles qu'il conviendrait donc de soutenir en concentrant les efforts sur l'excellence. Les auteurs insistent sur l'importance d'« Identifier les complémentarités productives et territoriales, s'interroger sur la façon de les entretenir, sur les transformations à l'œuvre et la façon de les accompagner, plutôt que d'opposer les territoires. »

On peut aussi citer Vincent Béal¹⁴, la quête de l'attractivité n'est pas adaptée à toutes les villes. « Il s'agit, la plupart du temps, de politiques très coûteuses pour les finances publiques, orientées vers des populations extérieures plutôt que vers les besoins des citoyens déjà-là. Donc assez injustes socialement. » Plutôt que gaspiller ainsi l'argent public, mieux vaudrait s'en servir pour améliorer le cadre et les conditions de vie des étudiants ou familles afin d'éviter qu'ils déménagent dans les métropoles voisines ou en périphérie. »

13- La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?

14- Déclin urbain. La France dans une perspective internationale. Vincent Béal. Nicolas Cauchi-Suval. Max Rousseau. 10 juin 2021

VILLE INNOVANTE¹

L'innovation est un concept très ancien mais Joseph Schumpeter², économiste, est le premier à avoir relié la notion d'entrepreneur à l'innovation. Selon lui, un entrepreneur n'a pas un simple rôle de repreneur d'entreprise mais il est le moteur de l'évolution économique puisqu'il apporte « une innovation, c'est-à-dire une nouvelle combinaison des moyens de production³ ». Autre apport significatif de Joseph Schumpeter, la notion de « grappe d'innovations » puisqu'il considère qu'une innovation n'arrive jamais seule et qu'elle en déclenche d'autres. Ce sont d'ailleurs ces grappes d'innovations qui sont, selon lui à l'origine des différents cycles de l'économie. Comme les innovations, les entrepreneurs sont incités à se regrouper ou à travailler ensemble ; des propos corroborés par les analyses des districts industriels⁴ et plus tard, par celles des pôles de compétitivité pour montrer les bienfaits de la proximité géographique et technologique au profit de l'innovation des territoires. Les territoires, en plus d'être producteurs de richesses, doivent aussi être en capacité de recevoir, de transformer et d'émettre des compétences et des savoirs-faires, donc d'innover.

Avec la montée en gamme des économies de pays comme la Chine ou l'Inde, l'innovation devient un enjeu encore plus incontournable pour la compétitivité des pays occidentaux. L'innovation fait aujourd'hui partie intégrante des politiques de développement économique. Pour rester une puissance industrielle, un pays doit disposer non seulement d'une base industrielle solide mais aussi d'une capacité à combiner l'innovation et l'industrie ; condition qui suppose de disposer d'un potentiel scientifique et technologique important.

De plus, l'approche de l'innovation a significativement évolué ces trente dernières années. Nous sommes entrés dans l'économie de la connaissance donc d'un mode de production tayloriste où l'objectif était de produire en grandes quantités sur des marchés restreints (nationaux) à un système basé sur la différenciation et l'individualisation des produits qui implique de pouvoir répondre au mieux aux besoins de chacun et de prendre en compte les préférences hétérogènes des consommateurs. Pour Jacques Fache et Marion Gobin⁵, géographes-économistes, l'économie de la connaissance constitue un véritable défi : « Ce défi n'est pas seulement un simple changement d'activité économique comme il s'en produit régulièrement. Il représente aussi et surtout un changement fondamental dans les manières de penser, de produire, de s'organiser. » La production de biens et services dépend en grande partie de la capacité des territoires à accéder aux connaissances ainsi qu'à les utiliser au service de l'innovation.

1- Toutes les données de cette partie sont issues d'Eurolio, elles datent de 2015. Leur traitement et leur analyse ont été conduits par l'observatoire de l'économie d'épures. Pour aller plus loin : La géographie de l'innovation. La zone d'emploi de Saint-Etienne. Epures, Octobre 2020.

2- Schumpeter J. – Théorie de l'évolution économique, recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture, Dalloz, 371p., réédition en 1999 – 1935.

3- Fabrication d'un bien nouveau, introduction d'une méthode de production nouvelle, ouverture d'un débouché nouveau, conquête d'une source nouvelle de matières premières, réalisation d'une nouvelle organisation.

4- Marshall, A. (1890). "Principes D'économie Politique," Traduction française de SAUVAGE-JOURDAN, F. (1906).

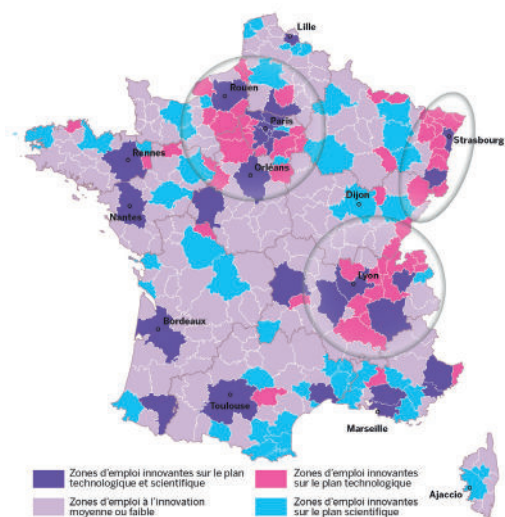
5- Fache, J. et Gobin, M., « Innovation et territoires, enjeu essentiel des politiques d'aménagement en Europe », (Juin 2008).

Alors que l'on parle d'innovation technologique pour évoquer les brevets, il est question d'innovation scientifique quand il s'agit de publications. Si ces deux types d'innovation sont objectivables à travers des indicateurs, ils ne couvrent pas tout le champ de l'innovation en France et ne prennent pas en compte, notamment, les innovations sociales ou organisationnelles. La plupart des travaux de recherche en géographie de l'innovation ont montré l'importance de la proximité et des interactions entre acteurs dans les facteurs clés d'innovation.

UN TERRITOIRE INNOVANT SUR LE PLAN SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Dans la moitié des zones d'emploi de France métropolitaine, l'innovation technologique et scientifique est de niveau moyen ou faible. Parmi les territoires dits « innovants » sur le plan scientifique et/ou technologique, la région parisienne se distingue particulièrement suivie de près par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Au sein de cette dernière, quatre espaces d'innovation se dessinent : Annecy, **Saint-Étienne**, Lyon et Grenoble.

TYPLOGIE DES TERRITOIRES



Source : Publication d'épures (octobre 2020).
"La géographie de l'innovation."
La zone d'emploi de Saint-Étienne."

Des publications scientifiques en force dans les grandes métropoles

Les publications scientifiques sont très présentes dans les métropoles qui constituent des grands pôles universitaires et de recherche publique. Avec 2 800 publications à son actif, la zone d'emploi de Saint-Étienne fait partie des 28 zones d'emploi françaises dans lesquelles on compte plus de 1000 publications scientifiques.



Source : Publication d'épures (octobre 2020).
"La géographie de l'innovation."
La zone d'emploi de Saint-Étienne."

La métropole de Saint-Étienne dispose d'un écosystème d'enseignement supérieur et de recherche largement plus développé que ses cousines de même taille. Ce positionnement atypique en matière scientifique s'explique par la présence marquée des grandes écoles (ENSMSE, ESADSE, ENISE, ENSASE, ...), et des laboratoires rattachées à l'Université Jean Monnet.

Des dépôts de brevets corrélés avec une présence industrielle significative

Les dépôts de brevets sont bien souvent corrélés à une présence d'industries sur un territoire. Seules 55 % des zones d'emplois connaissent une progression du nombre de brevets déposés, c'est le cas de Saint-Etienne.

Toutefois, la zone d'emploi de Saint-Étienne se positionne de manière un peu plus modeste en matière de nombre de dépôts de brevets comparativement à des territoires de taille équivalente. Ce constat s'explique en grande partie par la faiblesse du secteur du numérique à haute valeur ajoutée (robotique, programmation, intelligence artificielle)

par rapport à Lyon, Grenoble ou Clermont-Ferrand. Encore balbutiantes, les entreprises de cette filière sont amenées à renforcer leurs liens en poussant les autres industries à se transformer et en favorisant les transferts de technologie.

La métropole de Saint-Etienne s'est progressivement spécialisée dans certains domaines d'activité (technologies médicales, ingénierie de surface, mécanique ...), reflète des politiques publiques de redéveloppement économique. Ils correspondent aux filières d'excellence qui ont été soutenues par la métropole stéphanoise pour favoriser le transfert de technologie des laboratoires de recherche vers les entreprises. De nombreux investissements ont été faits dans des équipements scientifiques et dans des plateformes technologiques de grande ampleur. La mise en place de communautés d'innovation autour des matériaux a aussi permis de favoriser le lien entre les entreprises et la formation.



ZE de Saint-Étienne.

TOP 4 Volume brevets :

1. Les matériaux-chimie
2. La mécanique
3. L'instrumentation (optique, technologies médicales)
4. La santé.



ZE de Saint-Étienne.

SPÉCIFICITÉ / à la France :

- L'instrumentation
- Les industries de la création
- La mécanique.

Source : Publication d'epures (octobre 2020).
" La géographie de l'innovation.
La zone d'emploi de Saint-Etienne."

Les coopérations en matière d'innovation

Seulement 1 % des coopérations scientifiques s'effectuent entre des entreprises localisées au sein de la zone d'emplois de Saint-Etienne (moyenne française : 5 %). Les co-publications ne sont pas influencées par la proximité géographique des acteurs mais davantage par la présence de grands pôles de recherche selon les domaines d'excellence des centres de recherche.



69% des coopérations scientifiques impliquant la ZE de Saint-Étienne concernent la **santé**



ZE de Saint-Étienne co-publie avec :

1. Lyon (13 %)
2. Paris (13 %)
3. Grenoble (6 %)

Source : Publication d'epures (octobre 2020).
" La géographie de l'innovation.
La zone d'emploi de Saint-Etienne."

22 % des coopérations technologiques s'effectuent entre des entreprises localisées au sein de la zone d'emplois de Saint-Etienne.

Le dépôt de co-brevets est plus sensible aux relations de proximité. Ils sont généralement liés à la présence sur place d'un écosystème favorable à l'innovation. D'après Muriel Fadaïro et Nadine Massard⁶, économistes, la baisse des coûts de transaction associée à une proximité géographique des entreprises favorise la coopération donc l'innovation. Ces externalités sont d'autant plus visibles qu'elles concernent des entreprises de même secteur technologique, ce qui renvoie aux externalités de type MAR (Marshall - Arrow - Romer). Dans le cas de la zone d'emplois de Saint-Etienne, les coopérations de proximité sont fortes bien que légèrement en-deçà de la moyenne nationale (22 % contre 28 %), ce qui peut s'expliquer par la coopération entre les entreprises de ce territoire et celles de la proche Haute-Loire.



18% des coopérations technologiques impliquant la ZE de Saint-Étienne concernent les **matériaux-chimie**, 17 % la santé et 13 % la mécanique.



TOP 3 des ZE avec qui celle de Saint-Étienne co-dépose des brevets :
1. Lyon (25 %)
2. Grenoble (11 %)
3. Paris (8 %)

Source : Publication d'epures (octobre 2020).
"La géographie de l'innovation.
La zone d'emploi de Saint-Etienne."

Les coopérations sciences-industrie privilégient les territoires caractérisés par une présence importante d'universités ou de grandes écoles, structures nécessaires au portage d'un contrat Cifre. On identifie de fortes coopérations entre les zones d'emploi de la région parisienne (Paris et Saclay), mais aussi entre des entreprises parisiennes et des laboratoires de recherche situés à Lyon, Grenoble, Marseille, et Saint-Étienne.

Pour être pouvoir capter les connaissances des autres structures, les entreprises doivent en premier lieu disposer de compétences et de savoirs spécifiques. « Le fait de disposer d'un niveau élevé et varié de compétences internes paraît déterminant dans la capacité à tirer profit des sources distantes de connaissances. Inversement, les zones peu actives sur le plan de la recherche ou très spécialisées semblent plus à même de tirer profit de sources voisines d'externalités.⁷ » (C. Autant-Bernard, 2000).



26 % des contrats Cifre impliquant la ZE de Saint-Étienne concernent les **sciences de l'ingénieur**, 21 % la chimie et 19 % les sciences et technologies de l'information et de la communication.



TOP 4 des ZE avec qui celle de Saint-Étienne effectue des contrats Cifre :
1. Lyon (16 %)
2. Grenoble (15 %)
3. Paris (9 %)
4. Saclay (9 %)

Source : Publication d'epures (octobre 2020).
"La géographie de l'innovation.
La zone d'emploi de Saint-Etienne."

6- FADAÏRO, M. et MASSARD, N. (2002). "The Geography of Innovation: Challenges to Technology Policy Within Regions," Sixth Annual Conference of European Network on Industrial Policy (EUNIP), Turku (Finlande), 5-7 Décembre.

7- AUTANT-BERNARD, C. (2000). "Géographie de l'innovation et Externalités Locales de Connaissances. Une Étude sur Données Françaises," Thèse de doctorat, Université Jean Monnet, Saint-Etienne (France)

Il faut dépasser la polarisation géographique des activités innovantes (C. Autant-Bernard et C. Ris, 2001⁸), une thèse que l'on peut mettre en parallèle de celle d'Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti sur la critique du mythe de la compétitivité des territoires au profit d'une meilleure identification des complémentarités productives territoriales. En effet, plus le niveau de R&D de la zone est important, plus la production de connaissances sera importante car chaque structure bénéficiera des collaborations avec les autres également productrices de connaissances. **Cet argument va dans le sens d'une consolidation des forces en présence au sein de la métropole de Saint-Etienne, d'une part, pour contribuer à leur développement, d'autre part, pour rendre le territoire plus attractif.** Au niveau local, les coopérations tant au niveau scientifique que technologique sont en grande partie favorisées par la présence sur le territoire stéphanois d'écosystèmes historiquement actifs. Les acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation travaillent ensemble en réseaux, ce qui renforce l'innovation.

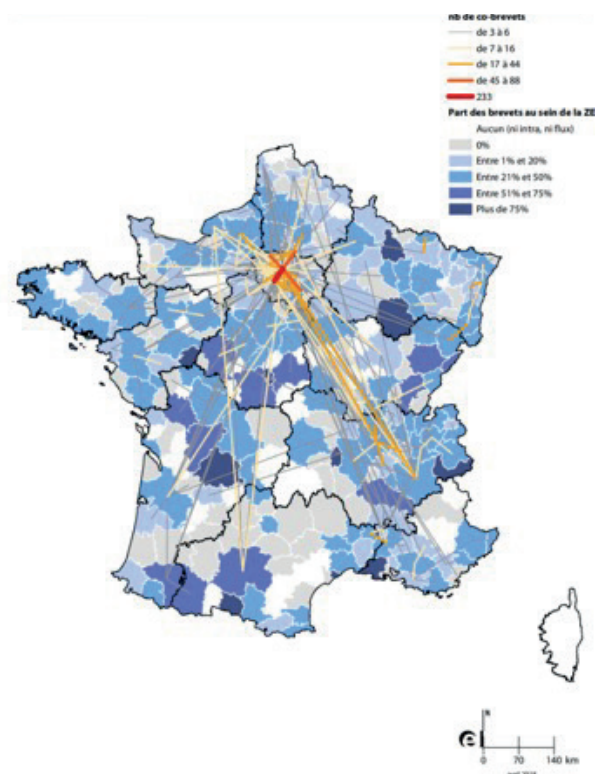
UNE APPLICATION : LA MÉCANIQUE

La mécanique est une activité historiquement implantée dans le territoire stéphanois. On retrouve le poids de cette histoire dans le tissu économique local ainsi que dans l'innovation des entreprises.

La zone d'emploi de Saint-Étienne fait partie du Top 5 des pôles d'emploi dans la mécanique, après celles de Lyon, Paris, Grenoble et Nantes. La mécanique comprend principalement les machines spéciales, la manutention ainsi que les éléments mécaniques. La mécanique est un domaine dans lequel un nombre important de brevets est déposé. Elle représente 16 % des brevets dans la zone d'emploi de Saint-Étienne (14 % en France).

En matière de coopérations, 39 % des co-brevets se font entre structures localisées au sein même de la zone d'emploi de Saint-Étienne (22 % tous domaines confondus), ce qui renforce l'idée d'entreprises qui trouvent au niveau local les ressources nécessaires (qu'il s'agisse d'autres entreprises ou de centres de recherche). Quand les entreprises de Saint-Etienne co-brevettent à l'extérieur de la zone d'emplois, c'est principalement avec celles de Lyon et, dans une moindre mesure avec Paris, Vienne-Roussillon et Montélimar.

LES LIENS ENTRE ZONE D'EMPLOI - LES BREVETS : MÉCANIQUE



Source : Publication d'épures (octobre 2020).
 "La géographie de l'innovation.
 La zone d'emploi de Saint-Etienne."

8- LRIS, C. et AUTANT-BERNARD, C. (2001). "Diffusion Des Connaissances et Efficience Technologique," in RALLET, A. et TORRE, A., Quelles Proximités Pour Innover

En matière d'innovation, Saint-Étienne Métropole héberge l'un des plus importants établissements du Centre Technique des Industries Mécaniques de France. Le CETIM a, entre autres, pour objectifs de répondre aux besoins des industriels et de proposer des services de proximité adaptés aux attentes des entreprises de la filière mécanique. Il abrite une des cinq plates-formes technologiques régionales orientées mécanique.

En termes de coopérations, le pôle de compétitivité CIMES est positionné sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine. Il a pour objectifs de développer la compétitivité en accroissant l'effort d'innovation, de conforter dans des territoires les activités industrielles et de favoriser la croissance et l'emploi. Le pôle CIMES s'appuie notamment sur la grappe mécanicienne ligérienne Mécaloire. De plus, MANUTECH constitue aujourd'hui la 1ère plateforme européenne Laser femtoseconde pour l'industrie. Il réunit 4 laboratoires académiques issus de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (Hubert Curien, etc.), de l'Ecole Centrale de Lyon, de l'ENSMSE et de l'ENISE ainsi que 3 partenaires industriels que sont le CETIM, WEAR GROUP et IREIS.

LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES, DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA CRÉATION

Une hyper-concentration des pépinières dans le quartier créatif Manufacture Plaine Achille

La répartition des pépinières dans le périmètre d'étude de l'EPA Saint-Etienne a été transmis par le service Animation / gestion des pépinières de Saint-Etienne Métropole.

Au total, Saint-Etienne Métropole répertorie 97 entreprises dans les pépinières et hôtel d'entreprises, dont 5 en dehors de Saint-Etienne. 73 % sont localisés dans le périmètre d'étude de l'EPA Saint-Etienne :

- 5 pépinières : le Bâtiment des Hautes Technologies et le Mixeur dans le quartier Manufacture Plaine-Achille, la République en Centre-ville, Montreynaud et le Comptoir de l'innovation (Novaciéries) hors périmètre EPA Saint-Etienne.
- Un hôtel d'entreprises nommé la « Grande Usine Créative » dans le quartier Manufacture Plaine-Achille.

Quartiers	Pépinières / Hôtel d'entreprises	Nombre d'entreprises
Manufacture Plaine-Achille	BHT	28
	Mixeur	18
	GUC	20
Centre-ville	République	5
Hors périmètre EPA Saint-Etienne	Montreynaud	21
	Comptoir de l'innovation (Novaciéries)	5

Sources : Saint-Etienne Métropole (entrepreneuriat et innovation), traitement : Observatoire de l'économie d'eures

Michel Grossetti a notamment analysé⁹ les choix de localisation des entreprises dites « innovantes ». Contrairement à l'idée reçue selon laquelle elles sont très mobiles, les enquêtes montrent que les situations d'arbitrage entre des agglomérations différentes sont extrêmement rares : les fondateurs de ces entreprises ayant tendance à les installer dans l'agglomération où elles résident. **D'où l'importance pour des collectivités de répondre prioritairement aux besoins de la population et des entreprises déjà sur place.**

Au sein d'un même territoire, les choix d'implantation sont stimulés par des politiques locales, des dispositifs de soutien (hébergement en pépinière, incubateur), ou par l'accès à certaines ressources.

Quid des démarches dans les autres métropoles ?

Des territoires avec EPA moteurs dans l'accompagnement de la création d'entreprise

Qu'il s'agisse de Marseille ou de Bordeaux, il apparaît une corrélation entre l'implantation d'un EPA et la politique d'entrepreneuriat mise en place sur les territoires ; l'EPA participant à la mise en place de structure d'accompagnement des stats-ups et de suivi des jeunes entreprises innovantes et incitant probablement d'autres acteurs à participer dans cette démarche.

Concernant Marseille, l'EPA Euroméditerranée s'appuie sur une logique d'open-innovation qui invite différents acteurs à réfléchir collectivement à la manière d'articuler logements, commerces, espaces verts, bureaux, équipements publics et infrastructures de mobilité. Le concours MED'INNOVANT (10e édition en 2021) vise notamment à accélérer le développement de start-ups, TPE et PME qui proposent des solutions intelligentes pour accompagner ce territoire en mutation. En parallèle, Marseille Innovation accompagne et finance les entrepreneurs qui innovent, de la création jusqu'à leur développement à l'international. 150 startups sont actuellement accompagnées. Elle est soutenue par la Métropole Aix Marseille Provence, la Région, la Ville de Marseille et le Département des Bouches du Rhône. L'EPA Euroméditerranée a participé à la réhabilitation de certains bâtiments au début du projet.

Bordeaux est un territoire attractif en termes de développement économique. L'EPA Bordeaux Euratlantique porte deux projets en lien avec l'entrepreneuriat., on peut citer le parc Newton et la Cité numérique. Le parc Newton consiste en la transformation d'un ancien site pétrolier en un parc de l'intelligence environnementale. Ce parc accueillera, entre autres, une pépinière d'entreprises et des espaces d'échanges dédiés aux entreprises. La Cité Numérique, quant à elle, est un écosystème qui se déploie sur 3 bâtiments de 25 000 m² et plus de 8 500 m² d'espaces extérieurs. Elle a pour ambition d'être un accélérateur d'innovations pour les acteurs du digital et est imaginée comme un laboratoire de projets économiques, culturels et éducatifs. Elle accueille notamment des professionnels de la start-up à la multinationale, un incubateur et un espace de co-working. En dehors de l'EPA Bordeaux Euratlantique, d'autres acteurs œuvrent en faveur de l'accompagnement des jeunes créateurs : le Campement, Bordeaux Technowest et la Technopole Bordeaux Montesquieu.

9- L'attractivité, un mythe de l'action publique territoriale. Michel Grossetti. 2022.

Ces deux exemples montrent que la présence d'un EPA concourt à la mise en place de politiques de développement économique via un accompagnement indirect à l'innovation (mise en place de produits immobiliers favorable à la création d'entreprise...). Selon Christelle Morel-Journal, géographe, et Gilles Pinson, politiste, « les EPA sont mandatés pour développer des opérations d'aménagement dont la dimension foncière et immobilière est particulièrement développée et finalisée par la création de valeur et la création ou le renforcement de dynamiques de marché. » Ils rappellent que parmi les objectifs majeurs de l'EPA, se trouve « pérenniser le dynamisme économique du bassin d'emplois ».

Des territoires moins impliqués en matière d'entrepreneuriat

Le Havre Seine Développement est l'agence de développement économique de la région havraise. Elle propose une dizaine d'hôtels d'entreprise ou pépinières. A Dunkerque, c'est principalement la société Ruche d'entreprises, pépinière, qui fait référence. Contrairement aux territoires précédents, les métropoles du Havre et de Dunkerque **ne conduisent pas réellement de politique en matière d'entrepreneuriat**, d'autres champs étant privilégiés pour favoriser le développement économique (création de parcs d'activité, lien entre emploi et formation, diversification des PME ...). **Sans pouvoir faire de lien immédiat, on peut faire le constat de la non-présence d'un EPA au sein de ces territoires.**

Conclusion de la partie

L'innovation est indispensable au développement d'un territoire. Elle contribue directement à la productivité des entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

A la fois individuelle et collective, l'innovation s'appuie sur les ressources présentes (laboratoires de recherche, savoirs-faires spécifiques, plateformes technologiques ...) et bénéficie des externalités locales. Ainsi, les entreprises sont d'autant plus innovantes qu'elles disposent des ressources en interne et qu'elles disposent d'un écosystème favorable à l'innovation leur permettant de progresser.

On voit donc comment les politiques publiques mises en œuvre sur la métropole de Saint-Etienne, en soutenant quelques filières stratégiques pour le territoire, a contribué à construire des communautés d'innovation et de transfert technologique. Il s'agit peut-être maintenant de s'attarder sur deux pistes. D'une part, le transfert de l'innovation aux TPE et PME. Très présentes sur le territoire, ces entreprises se sentent parfois un peu oubliées de ce système, trop grandes pour bénéficier des soutiens à l'innovation, trop petites pour se lancer dans des programmes de recherche souvent long et coûteux en temps avant d'obtenir un retour sur investissement. D'autre part, l'accompagnement des entreprises en croissance (aussi appelées « scale-up ») après une phase d'incubation fortement soutenue par les acteurs publics locaux. Car, une fois la période en pépinière terminée, les entreprises rencontrent des difficultés à trouver une nouvelle localisation nécessaire à leur développement sur place et il n'est pas rare qu'elles quittent le territoire. La conduite d'une stratégie métropolitaine pour mettre en œuvre un parcours résidentiel des entreprises conjuguant ville-centre (start-up et scale-up) et zones d'activité entreprises de taille critique apparaît comme nécessaire pour contribuer au développement économique de la métropole stéphanoise.

epoqa
MICRO-SCOPE 2022